

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFMNS

Lieu : Hôtel Europe, 52 Bd du Général Leclerc, 92110 Clichy-la-Garenne **Modalités :**
Présentiel et visioconférence

Date : Samedi 15 mars 2024

1°) Ouverture de l'Assemblée Générale et élection des membres de la commission de surveillance des opérations électorales

La Présidente, Sandie Nahoum, déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale à 14h00. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se dérouler normalement.

La société Eklesio gère informatiquement les votes. Un test est effectué avec la phrase : "Le ciel est bleu".

Marie-Claude Van Vlierberghe et Stephan Meyer sont proposés pour la surveillance des opérations électorales.

- **Vote à l'unanimité**

2°) Lecture du rapport moral et d'activité par la Présidente Sandie Nahoum

La Présidente, Sandie Nahoum, présente son rapport moral à l'assistance. (Annexe 1) Aucune question n'est posée.

- **Vote du quitus moral :** Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3°) Rapport financier 2024

Le cabinet BIZOUARD présente le compte de résultat de l'année 2024, le bilan au 31 décembre 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025. La présentation est concise et précise. Les comptes ne présentent aucune anomalie et affichent un excédent. Aucune question n'est posée.

- **Vote du quitus financier :** Le compte de résultat et le bilan 2024 sont adoptés à l'unanimité.
- **Quitus donné au trésorier pour l'année 2024.**
- **Vote du budget prévisionnel 2025 :** Adopté à l'unanimité.

4°) Élection des membres du Comité Directeur National

Une liste de 14 candidats est présentée :

- Christine LAMOTTE (médecin fédéral)
- Ambre-Vanylle MEYER
- Sandie NAHOUM
- Eléna PUSIOL
- Ana DE SOUSA-ROSA
- Roland MEUNIER
- Philippe MICAELLI
- Ludovic BONKOSKI
- Amétys-Malia MEYER
- Jérôme POIGNANT
- Catherine PROTEAU
- Axel LAMOTTE
- Janick DELECOURT
- Manuel DUPRÉ
- **Vote : Toutes les personnes sont élues.**

Pause de l'Assemblée Générale pour la réunion du Comité Directeur.

5°) Élection de la Présidence Fédérale

Sandie Nahoum est proposée à la présidence.

- **Vote à l'unanimité.**

6°) Modifications statutaires

Pouvoir est donné à la présidence pour adapter les statuts à la marge afin d'obtenir l'agrément sport, sans vote de l'Assemblée Générale.

- **Vote à l'unanimité.**

7°) Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée.

La Fédération encourage les associations à faire remonter leurs actualités à l'adresse mail : **contact@ffmns.fr**.

La Présidente remercie tous les participants à cette Assemblée Générale 2024. La séance est levée à 16h30.

PARIS, LE 20 MARS 2025

PROCES VERBAL CERTIFIE CONFORME (3 PAGES)

La Présidente de la FFMNS



Sandie Nahoum

Le Secrétaire Général de la FFMNS



Philippe Micaelli



FÉDÉRATION FRANÇAISE
MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

2024

RAPPORT MORAL

SOMMAIRE

1. Mot de la présidente
2. Bilan des 4 années de mandat
3. Faits marquants de l'année 2024
4. Principales actions
5. Chiffres des noyades
6. Perspectives

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères présidentes, présidents, chers membres de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs,

L'année 2024 marque la fin d'un cycle riche en défis et en succès pour notre Fédération.

Depuis le début de mon mandat, nous avons œuvré sans relâche pour développer la formation des jeunes et des moins jeunes dans le domaine de la natation-sauvetage, le secourisme et renforcer notre engagement en faveur de la prévention des noyades.

Grâce à l'implication de nos associations, centres de formation et de nos bénévoles, nous avons su surmonter les obstacles et poser des bases solides pour l'avenir. Ce rapport retrace les avancées majeures de ces quatre dernières années et esquisse les perspectives prometteuses qui s'offrent à nous.



BILAN DES 4 ANNÉES DE MANDAT



BILAN DES 4 ANNÉES DE MANDAT

◆ 2021 :

- ◆ 39 associations,
- ◆ 28 Centres de Formation Départementaux,
- ◆ 5 869 diplômes de secourisme délivrés
- ◆ 19 diplômes Marche Aquatique délivrés
- ◆ 11 diplômes Aquaphobie et Relaxation Aquatique délivrés
- ◆ 401 diplômes de BNSSA délivrés
- ◆ 457 enfants bénéficié de stages gratuit pour apprendre à nager

Création des affiches des 9 règles d'or en piscine et en mer, la brochure mers/rivière/lac/piscine et du livret "J'apprends à me sauver" à partir de 4 ans.

◆ 2022 :

- ◆ 27 associations,
- ◆ 14 Centres de Formation Départementaux,
- ◆ 5 414 diplômes de secourisme délivrés
- ◆ 25 diplômes Marche Aquatique délivrés
- ◆ 27 diplômes Aquaphobie et Relaxation Aquatique délivrés
- ◆ 325 diplômes de BNSSA délivrés
- ◆ 1050 enfants bénéficié de stages gratuit pour apprendre à nager

Année marquée le départ de 14 CFD.

**Mise en place de la Plateforme GESTAD pour la gestion des licences, diplômes et factures.
Spot de Prévention de la Noyade de la Présidente de la FFMNS réalisé par le ministère des Sports et JOP.**

◆ 2023 :

- ◆ 30 associations,
- ◆ 20 Centres de Formation Départementaux,
- ◆ 1980 diplômes de secourisme délivrés
- ◆ 5 diplômes Marche Aquatique délivrés
- ◆ 7 diplômes Aquaphobie et Relaxation Aquatique délivrés
- ◆ 105 diplômes de BNSSA délivrés
- ◆ 1670 enfants bénéficié de stages gratuit pour apprendre à nager
- ◆ 20 enfants bénéficié d'un stage gratuit pour apprendre à nager-sauver

Réécriture des référentiels de formation.

Habilitation du ministère du Travail pour former au SST.

◆ 2024 :

- ◆ 40 associations,
- ◆ 34 Centres de Formation Départementaux,
- ◆ 3216 diplômes de secourisme délivrés
- ◆ 23 diplômes Marche Aquatique délivrés
- ◆ 3 diplômes Aquaphobie et Relaxation Aquatique délivrés
- ◆ 284 diplômes de BNSSA délivrés
- ◆ + 600 personnes formées au CAEPMNS
- ◆ 1199 enfants bénéficié de stages gratuit pour apprendre à nager
- ◆ 60 enfants bénéficié d'un stage gratuit pour apprendre à nager-sauver

Année marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques et l'arrêté reportant les formations continues en secourisme.

ANNÉE 2024

Cette année a été marquée par les **Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)**, où nous avons eu le plaisir de former des milliers de personnes à la prévention des noyades et aux gestes qui sauvent, notamment au **Club France à la Villette et au Centre de Préparation Omnisports (CPO)** à Vittel, en accompagnement des athlètes.

Notre action pour la prévention des noyades s'est intensifiée grâce à la participation massive des piscines et établissements de baignade aux **Journées Nationales de Prévention de la Noyade, en partenariat avec le Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (SNPMNS)**.

Parallèlement, notre représentant en communication Axel Lamotte a multiplié les interventions médiatiques pour **sensibiliser le grand public aux risques aquatiques**.

Sur le plan international, ma participation au **47ème Congrès de l'Association Portugaise des Techniciens de la Natation (APTN)** a permis d'envisager des collaborations avec d'autres pays européens pour intégrer la natation-sauvetage secourisme dans les séances de natation. Cette démarche vise à développer une approche structurée de la formation en natation-sauvetage secourisme dès le plus jeune âge, tout en promouvant des standards communs facilitant la diffusion de méthodes pédagogiques adaptées. Le projet entend **renforcer la coopération internationale pour améliorer la prévention des noyades, sensibiliser un public toujours plus large et diffuser les bonnes pratiques en matière de sécurité aquatique**.

En parallèle, nous avons **relancé les Championnats Fédéraux de Natation-Sauvetage**, qui étaient en sommeil depuis de nombreuses années, avec un nouveau format comprenant des **épreuves ludiques et un challenge par équipe valorisant l'inclusion**.

Ce renouveau s'intègre dans **une démarche éducative globale** présentée au **ministre des Sports et de la Jeunesse, Gil Avérous**, à travers le projet "**Je Nage Donc Je Sauve**". Ce dispositif est complété par "**Mon École, Ma Ville, Mon Club**", un stage estival offrant trois heures de pratique quotidienne sur une semaine, incluant l'apprentissage des gestes qui sauvent en milieu aquatique.

Notre implication au sein du **Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)** et du **Conseil National de la Protection Civile (CNPC)** a également été renforcée. J'ai pris position, avec les présidents du CNOSF, contre la baisse du budget alloué au sport lors des vœux institutionnels, rappelant l'importance cruciale de soutenir financièrement notre secteur.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec le **Centre Français de Formation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (CFFMNS)** pour assurer la formation de nos futurs **collègues**. Des milliers de professionnels ont été formés dans le cadre des **Certificats d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (CAEPMNS)**, grâce à l'engagement de nombreux collègues que je tiens à remercier pour leur investissement.

Par ailleurs, **la défense de la profession reste une priorité essentielle**. Nous continuons à œuvrer pour une meilleure reconnaissance des compétences des maîtres-nageurs sauveteurs, notamment en insistant sur l'importance de leur rôle dans la sécurité aquatique et en luttant contre toute dévalorisation de la profession.

Enfin, depuis le début de mon mandat, **la revue Nager-Sauver**, publiée trois fois par an, continue de jouer un rôle essentiel dans la diffusion d'informations. Notre **site internet**, en constante évolution, propose des contenus actualisés pour mieux informer le public. Par ailleurs, **notre page Facebook** est de plus en plus suivie, permettant une communication directe et interactive avec notre communauté. Enfin, la mise en place de la **plateforme de gestion Gestad** facilite l'édition rapide des licences, diplômes et facturations, garantissant ainsi une gestion administrative plus efficace.

Nous avons également élaboré des **référentiels et supports pédagogiques conformes aux nouveaux arrêtés**, ainsi que le **référentiel de formation Qualification de Surveillant de Baignade**, qui peut désormais être associé à une formation BAFA.



PRINCIPALES ACTIONS 2024

RÉUNIONS PRÉPARATOIRES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

La Fédération s'est pleinement investie aux côtés du CNOSF pour **promouvoir la natation-sauvetage, du secourisme et la prévention des noyades**. À travers de nombreuses réunions, elle a œuvré à la mise en place de stands au Club France à Paris, affirmant l'importance du **sauvetage utilitaire et du secourisme comme compétences essentielles**.



LES JOURNÉES DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

Depuis 16 ans, la FFMNS et SNPMNS organisent des journées de prévention de la noyade destinées à sensibiliser différents publics aux risques liés à l'eau et aux gestes qui sauvent. Ces actions de prévention, menées auprès des enfants, des adultes tous publics, ont permis d'améliorer la sécurité aquatique grâce à des initiatives pédagogiques adaptées et du Sécu-Nage. Toutefois, face à la persistance des noyades chaque année, il est essentiel d'accentuer ces journées de prévention. Renforcer ces actions permettra non seulement de diffuser davantage de bonnes pratiques mais aussi de sensibiliser un public toujours plus large, pour une culture de la sécurité aquatique solidement ancrée.

DISPOSITIF JE NAGE DONC JE SAUVE

Véritable succès, avec **des progrès remarquables constatés** chez les enfants participants. Ce nouveau concept, qui allie **l'apprentissage de la nage et la formation aux gestes qui sauvent**, permet non seulement de renforcer la sécurité aquatique, mais aussi d'améliorer **significativement les compétences de nage**. En développant de nouveaux appuis, une meilleure appréciation de l'eau et une technique plus efficace, les jeunes deviennent de véritables "super-héros" capables de porter secours à autrui. De plus, **la compétition et l'obtention d'un diplôme reconnu pour les gestes qui sauvent valorise leur engagement et leur réussite**.



PRINCIPALES ACTIONS 2024

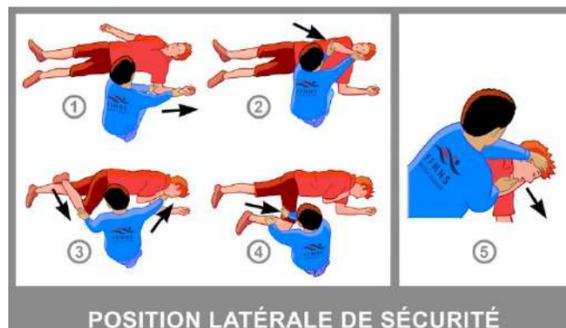


CRÉATION DU MAPS (MAINTIEN DES ACQUIS EN PREMIER SECOURS)

Cette année, en l'absence de révision en secourisme pour les maîtres-nageurs sauveteurs, **la fédération a créé le MAPS (Maintien des Acquis en Premier Secours)** dans le cadre du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS). Cette formation vise à combler ce manque en proposant une révision des **gestes de secours essentiels et des exercices pratiques intégrant le POSS**. L'objectif est de maintenir un haut niveau de compétence **chez les maîtres-nageurs sauveteurs et personnel de l'établissement** afin d'assurer une intervention rapide et efficace en cas d'incident.

LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)

Dans le souci d'**améliorer la sécurité au sein des établissements de bain**, la FFMNS a initié une démarche d'habilitation pour proposer la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à l'ensemble des personnels. En effet, il est fréquent que seuls les maîtres-nageurs sauveteurs soient formés aux gestes de secours, alors que **les autres personnels peuvent représenter un véritable appui en cas d'incident**. Former correctement tous les intervenants permettrait d'assurer une prise en charge rapide et coordonnée des situations d'urgence, renforçant ainsi la sécurité des usagers et des professionnels.



MISE EN CONFORMITÉ POUR L'HABILITATION SECOURISME ET CRÉATION DE SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La Fédération a entrepris et **déposé le 14 novembre 2024** auprès du ministère de l'Intérieur la mise en conformité pour l'**habilitation secourisme** d'après l'arrêté mars 2024. Parallèlement, **elle a créé de nouveaux supports pédagogiques** (GQS, PSC, FC PSC, FC PSE1 et FC PSE2) pour renforcer la formation des maîtres-nageurs et secouristes, améliorant ainsi la transmission des savoirs et la qualité de l'apprentissage.

PRINCIPALES ACTIONS 2024

INTERVENTION AUPRÈS DES UNIVERSITÉS

L'intervention de différents maîtres-nageurs sauveteurs dans le cadre de la formation des futurs collègues a permis d'**enrichir considérablement la qualité pédagogique de ces sessions**. Leur expertise variée a offert aux stagiaires une approche complète et diversifiée des techniques de sauvetage et de secourisme. **En partageant leurs expériences de terrain et leurs bonnes pratiques, ces professionnels ont contribué à renforcer les compétences et à améliorer leur capacité d'intervention en milieu aquatique**. Leur implication active témoigne de l'importance d'une formation de qualité pour garantir une sécurité optimale dans les établissements de bain.



AQUAPHOBIE ET RELAXATION AQUATIQUE EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT A L'UNIVERSITÉ COTE D'AZUR

Pour cette deuxième année consécutive, **le partenariat entre l'Université Côte d'Azur (STAPS) et la FFMNS a permis de former de nouveaux étudiants**. Ce partenariat fructueux inclut un focus particulier sur l'unité d'enseignement dédiée à l'Aquaphobie, menée par Catherine Proteau, Conseillère Technique Nationale en Aquaphobie et Relaxation Aquatique pour la FFMNS. **Grâce à son expertise, les étudiants bénéficient d'une formation de qualité, visant à accompagner efficacement les personnes souffrant de phobies aquatiques**. Ce travail de sensibilisation et d'encadrement contribue à promouvoir une approche bienveillante et progressive de l'eau, essentielle pour garantir un apprentissage en toute confiance.

MISE EN PLACE DES FORMATIONS SECOURISME

La Fédération a déployé avec succès un programme de formations continues en secourisme destiné aux formateurs et aux formateurs de formateurs. Cette initiative vise à renforcer leurs compétences pédagogiques et techniques afin de garantir un enseignement de qualité, conforme aux dernières recommandations. Pour compléter cette démarche, **l'équipe pédagogique nationale a conçu une fiche bilan ainsi qu'un logigramme noyade**, des outils précieux permettant de structurer les interventions d'urgence et d'améliorer leur efficacité. Ces supports pédagogiques viennent enrichir les formations dispensées, en apportant des protocoles clairs et adaptés pour une meilleure prise en charge des situations critiques.. Elle a également proposé des sessions de formation PICF, PAE FPSE, FDF et CEAF, mais ces dernières ont dû être annulées faute de candidats inscrits.



PRINCIPALES ACTIONS 2024



L'IMPLICATION DANS LE CADRE DU SERVICE UNIVERSEL (SNU)

Plusieurs Centres de Formation ont contribué activement au Service National Universel (SNU), notamment OSA, qui s'est particulièrement distingué en formant plus d'un millier de jeunes au PSC1. Cette implication permet de diffuser largement les compétences en secourisme auprès des nouvelles générations, renforçant ainsi leur capacité à intervenir efficacement en cas d'urgence.

LA MISE EN PLACE DU PSC1 AU SEIN DU LYCÉE DE LA NOUVELLE CHANCE

La mise en place du PSC1 au sein du Lycée de la Nouvelle Chance constitue une initiative majeure. Ce projet vise à **redonner goût à l'apprentissage aux élèves décrocheurs** en leur offrant l'opportunité d'obtenir un diplôme reconnu et utile. En apprenant les gestes qui sauvent, ces jeunes retrouvent confiance en eux et prennent conscience de leur capacité à aider autrui. Cette formation représente non seulement une compétence précieuse pour leur avenir, mais aussi une démarche citoyenne qui valorise leur place au sein de la société.



CRÉATION D'UN NOUVEAU CHALLENGE NATIONAL

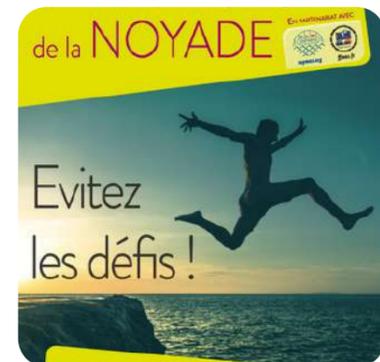
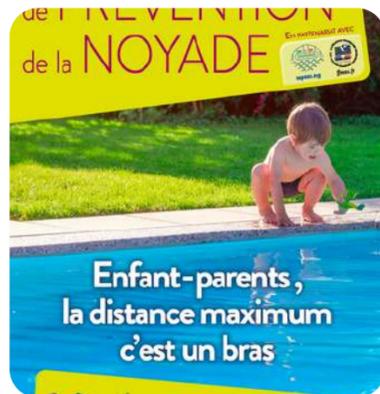
La création d'un nouveau Challenge National s'inscrit dans la volonté de **dynamiser la pratique du sauvetage éducatif et utilitaire**, tout en valorisant les compétences en secourisme acquises par les jeunes. Conçu comme un challenge par équipe, il **encourage l'entraide, la solidarité et l'inclusion. Une épreuve particulière met en avant la mixité entre personnes valides et en situation de handicap**, démontrant que chacun peut participer et contribuer au succès collectif. Ce challenge vise ainsi à promouvoir une approche inclusive du sauvetage, où l'entraînement, la cohésion et le dépassement de soi sont au cœur de l'événement.

CHIFFRES NOYADE

2024

D'APRÈS LES RÉSULTATS SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

987 NOYADES | **268** DECES SOIT **27%**



Bilan des noyades par âge et lieux de baignade (1er juin - 21 août 2024)

Répartition par âge :

- Moins de 6 ans : 32 % des noyades, 6 % de décès.
- 6-12 ans : 8 % des noyades, 8 % de décès.
- 13-17 ans : 8 % des noyades, 13 % de décès.
- Adultes (18 ans et plus) : 52 % des noyades, 46 % de décès.

Répartition par lieu de baignade :

- Piscines privées : 18 % des décès (29 % chez les mineurs, 16 % chez les adultes).
- Piscines publiques : 2 % des décès.
- Cours d'eau : 26 % des décès (24 % chez les mineurs, 27 % chez les adultes).
- Plans d'eau : 18 % des décès (26 % chez les mineurs, 17 % chez les adultes).
- Mer : 35 % des décès (12 % chez les mineurs, 38 % chez les adultes).

Ces chiffres montrent que les noyades chez les enfants surviennent principalement dans des piscines privées, tandis que les noyades chez les adultes se produisent majoritairement en mer ou en cours d'eau.

Répartition par région :

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 233 noyades, 49 décès (21 %).
- Nouvelle-Aquitaine : 138 noyades, 37 décès (27 %).
- Occitanie : 125 noyades, 27 décès (22 %).
- Auvergne-Rhône-Alpes : 96 noyades, 36 décès (38 %).
- Hauts-de-France : 54 noyades, 26 décès (48 %).
- Bretagne : 47 noyades, 14 décès (30 %).
- Île-de-France : 47 noyades, 17 décès (36 %).
- Pays de la Loire : 43 noyades, 11 décès (26 %).
- Ensemble de l'Outre-mer : 43 noyades, 10 décès (23 %).

La noyade demeure la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans en France.

Malgré des chiffres **stables par rapport à la même période en 2023**, l'urgence d'agir reste manifeste.

Pour inverser cette tendance, la FFMNS, en partenariat avec le SNPMNS, milite activement pour l'intégration de la prévention de la noyade et de la formation au secourisme dès la maternelle, ainsi que pour l'inclusion d'informations sur les Journées de Prévention de la Noyade dans le Certificat d'Aptitude à l'Exercice des Maîtres-Nageurs Sauveteurs(CAEPMNS). Cette démarche vise à sensibiliser les plus jeunes aux risques liés à l'eau et à leur transmettre les gestes qui sauvent, contribuant ainsi à une culture de sécurité aquatique ancrée dès le plus jeune âge.



PERSPECTIVES

ADAPTER NOS STATUTS

- 1 L'adaptation des statuts pour obtenir l'agrément sport, renforçant ainsi notre reconnaissance institutionnelle. Une correction a été apporté par le CNOSF le 13 mars 2025.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- 2 La création de nouveaux supports pédagogiques a bien avancé cette année. Une partie des supports a été réalisée pour les formations GQS, PSC, FC PSC, FC PSE1 et FC PSE2. Il reste à finaliser les supports pour les formations PSE1, PSE2 ainsi que celles dédiées aux formateurs et concepteurs. Ces nouveaux outils visent à renforcer l'enseignement participatif et à améliorer la qualité pédagogique de nos formations.

LE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF "JE NAGE DONC JE SAUVE" ET LA PROMOTION DE LA COMPÉTITION DE NATATION-SAUVETAGE CITOYEN ÉDUCATIF ET UTILITAIRE.

- 3 La Fédération lance un nouveau challenge national dont la première édition se tiendra à Pornic les 14 et 15 juin 2025, renforçant ainsi la dynamique du sauvetage sportif. Parallèlement, le dispositif "Je nage donc je sauve" continue de se développer et ambitionne désormais de s'intégrer à la pédagogie sur le temps scolaire, afin de sensibiliser encore plus d'enfants à la prévention des noyades.

L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

- 4 Une demande de devis a été faite en décembre 2024 pour l'obtention de la certification Qualiopi pour assurer la qualité et la reconnaissance de nos formations.

LE DÉPÔT DES RÉFÉRENTIEL INTERNE DE FORMATION SSA

- 5 La fédération va déposer d'ici la fin de l'année 2025 tous les référentiels de formation auprès du ministère de l'Intérieur.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX CENTRES DE FORMATION BPJEPS ANN

- 6 Une priorité pour étendre notre réseau et garantir une offre de formation adaptée sur tout le territoire. Cette initiative vise à répondre aux besoins croissants en matière de formation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs

DÉVELOPPEMENT DE FORMATION SUR LE SPORT SANTÉ ET BIEN ÊTRE

- 7 La Fédération renforce son engagement en proposant de nouvelles formations dédiées au sport santé et bien-être, visant à promouvoir l'activité physique comme vecteur de prévention et d'amélioration de la qualité de vie.

Les 9 règles d'or en piscine familiale

**MERCI À VOUS ET À
TOUS LES
BÉNÉVOLES !**

CONTACT

+33 6 77 60 73 67

www.ffmns.fr

presidente@ffmns.fr

23 rue de la Sourdière 75001 Paris

1 - Désignez un seul adulte responsable
de la surveillance

2 - Prenez une douche savonnée

3 - Préparez le matériel
dont vous avez besoin